



**Observations complémentaires :**

Je déclare être informé que les garanties qui me sont accordées s'appliquent avec une période de carence fixée à **10 jours en cas d'accident, 30 jours en cas de maladie et 90 jours en cas d'affection articulaire, ligamentaire, arthritique, tendineuse ou affection dégénérative.**

J'atteste que cet animal est en parfait état de santé et d'entretien, indemne de toute tare.

Certifié sincère et véritable

A :

Le :

Signature du souscripteur



**Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte pourrait entraîner la nullité du contrat ou exposer l'assuré à supporter la charge de tout ou partie des indemnités (art. L. 113 - 8 et L. 113 - 9 du code des Assurances)**